

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01415

Numéro SIREN : 527 561 047

Nom ou dénomination : A2MICILE REGION SUD

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2024 sous le numéro de dépôt 5376

A2MICILE REGION SUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.400 Euros
Siège social : 9, allée Cérès
67200 STRASBOURG
527 561 047 R.C.S. STRASBOURG

PROCURATION

Je soussigné, Joël CHAULET,

Agissant en qualité de Gérant de la Société A2MICILE REGION SUD,

Donne par les présentes pouvoir à la société A2MICILE GESTION, 9 Allée Cérès, 67200 STRASBOURG,

De pour moi et en mon nom, faire au Tribunal de Commerce de STRASBOURG, tous dépôts concernant l'exercice clos le 31 décembre 2022 au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à STRASBOURG,

Le 30/06/2023

Pour la Société **A2MICILE REGION SUD**,
Joël CHAULET, Gérant
« Bon pour pouvoir »

Pour la Société **A2MICILE GESTION**,
Joël CHAULET,
« Accepté »

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Bon pour pouvoir

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Accepté

Bilan Actif

certifiés conformes

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	78 166,67	78 166,67		
	Fonds commercial (1)	328 236,64		328 236,64	328 211,64
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 780,72	12 780,72		
	Autres immobilisations corporelles	42 472,49	35 563,13	6 909,36	8 197,08
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	380 375,00	170 000,00	210 375,00	396 027,19
	Créances rattachées à des participations	97 000,00		97 000,00	64 000,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	93 062,00		93 062,00	73 570,00
	Autres immobilisations financières	19 038,41		19 038,41	19 811,59
TOTAL (II)		1 051 131,93	296 510,52	754 621,41	889 817,50
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 038 365,25	58 158,09	980 207,16	984 663,16
	Autres créances	92 201,03		92 201,03	74 649,34
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	44 120,67		44 120,67	377 161,56
	Charges constatées d'avance	4 210,86		4 210,86	8 549,71
	TOTAL (III)	1 178 897,81	58 158,09	1 120 739,72	1 445 023,77
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 230 029,74	354 668,61	1 875 361,13	2 334 841,27
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				97 000,00	64 000,00
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	89 400,00	89 400,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	198,00	198,00
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 940,00	8 940,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	986,72	(184 523,77)
	Résultat de l'exercice	494 611,41	275 510,49
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	7 675,00	7 898,63
Total des capitaux propres		601 811,13	197 423,35
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	7 500,00	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		7 500,00	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	116 032,54	291,71
	Emprunts et dettes financières divers (3)	57 953,10	205,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 587,96	1 278 569,76
	Dettes fiscales et sociales	846 734,38	810 194,12
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	37 742,02	48 157,33
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		1 266 050,00	2 137 417,92
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 875 361,13	2 334 841,27
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		494 611,41	275 510,49
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 266 050,00	2 137 417,92
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		116 032,54	291,71
(3) Dont emprunts participatifs			

A2MICILE REGION SUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.400 Euros
Siège social : 9, allée Cérès
67200 STRASBOURG
527 561 047 R.C.S. STRASBOURG

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUN 2023
--

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à huit heures trente, au siège social,

La Société A2MICILE EUROPE, Société par actions simplifiée au capital de 1.094.256 Euros, ayant son siège social sis 9 allée Cérès, 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration,

propriétaire de la totalité des quatre cent quarante-sept (447) parts sociales de deux cents (200) Euros chacune, composant le capital social de la société A2MICILE REGION SUD, associée unique de ladite Société,

en présence de Monsieur Joël CHAULET, gérant non associé qui Préside la séance

la Société DELOITTE ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement informée de la présente prise de décisions sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, est absente excusée.

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de gérant non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais prescrits.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, le rapport de gestion de la gérance et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été tenus à la disposition de l'associée unique au siège social.

II- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- le renouvellement du mandat du gérant ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2022, un résultat bénéficiaire de 494.611,41 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion au gérant, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir un bénéfice de 494.611,41 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	494.611,41
<u>Report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>986,72</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	495.598,13
A titre de dividendes	E.	400.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>95.598,13</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	495.598,13

Nous vous proposons de décider que le dividende de 400.000,00 Euros, sera mis en paiement à compter du jour des décisions de l'associée unique.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat du gérant, Monsieur Joël CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2023.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE S.A.,
Représentée par son Président du Conseil d'Administration,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Joël CHAULET,
Gérant

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

A2MICILE REGION SUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.400 Euros
Siège social : 9, allée Cérès
67200 STRASBOURG
527 561 047 R.C.S. STRASBOURG

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir un bénéfice de 494.611,41 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	494.611,41
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>986,72</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	495.598,13

A titre de dividendes	E.	400.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>95.598,13</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	495.598,13

Nous vous proposons de décider que le dividende de 400.000,00 Euros, sera mis en paiement à compter du jour des décisions de l'associée unique.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Pour copie certifiée conforme

Joël CHAULET
La Gérance

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign